

Le trait d'union Ayvellois

octobre 2023

N° 68



SOMMAIRE

P 2 □ *édito du maire*

P 3, 4, 5 et 6 □ *infos communales*

P 7 □ *rentrée 2023/2024*

P 8 □ *nouvelle présidence FACILE*

P 9 □ *FACILE 2023/2024*

P 10 □ *US Les Ayvelles Foot*

P 11 □ *fête du village*

P 12 et 13 □ *retour sur images*

P 14 □ *quelques plantes*

P 15 □ *page des enfants*

P 16 □ *Divertissements et festivités*

Édito du maire



Chères Ayvelloises et chers Ayvellois,

Notre site des ballastières a fait couler beaucoup d'encre. Nous avons rencontré les deux associations qui étaient en lice pour l'achat. Lors de cette rencontre, elles nous ont présenté leur projet. Chacune était en corrélation avec les convictions de la commune. Toutes les deux comptent avant tout préserver l'espace naturel, la biodiversité, la faune et la flore en l'état. Le programme de la fédération de chasse, qui a acheté le site, sera sans doute évoqué dans la presse locale dans les mois à venir. Nous comptons sur la fédération pour qu'elle conserve ce havre de paix qui fait partie de notre environnement depuis très longtemps.

La commune a mis en place une campagne de stérilisation pour nos amis les chats afin d'éviter leur prolifération dans notre village. Cette opération a eu un coût pour la commune et a fait dépenser beaucoup d'énergie. Il est vivement recommandé à chaque propriétaire de félins de stériliser leurs animaux de compagnie et de ne pas nourrir les chats errants. Je voudrais remercier les personnes qui œuvrent dans l'ombre et qui font stériliser à leur charge des chats divagants (elles se reconnaîtront) car sans elles la campagne aurait été plus onéreuse.

Plusieurs Ayvellois très appréciés dans notre village nous ont quittés cet été. Le conseil municipal se joint à moi pour renouveler nos sincères condoléances aux familles endeuillées et leur témoigner notre soutien.

En raison de nombreuses incivilités (dégradations de pierres tombales, vols, déjections canines, dépôts d'immondices) nous nous voyons dans l'obligation d'imposer des horaires d'ouverture et de fermeture pour notre cimetière.

Je rappelle que toutes les manifestations organisées par la mairie sont ouvertes à tous les habitants.

Je remercie encore une fois toute l'équipe qui œuvre avec moi pour le bien-être de notre village et toujours dans votre intérêt.

Je reste à votre disposition et à votre écoute.

Sylvia TUCCI
Maire de Les Ayvelles

*« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants »
JEAN D'ORMESSON*

Les comptes rendus du conseil municipal sont sur :
les panneaux d'affichage communaux
le site internet de la commune : lesayvelles.fr

Téléphone : 03.24.37.88.37

Site internet : lesayvelles.fr

Mail : communedesayvelles@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi : 8H30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Maire ou Adjoint : permanence le vendredi après-midi ou sur RDV

LA SITUATION AUX BALLASTIERES

Le conseil départemental a récemment décidé de vendre les ballastières des Ayvelles aux chasseurs. Ce projet était plus précisément porté par la Fédération départementale des chasseurs des Ardennes en association avec la Fondation pour la protection des Habitats de la Faune Sauvage.

Dans un premier temps ce domaine avait été proposé à la vente aux communes concernées (Les Ayvelles, Chalandry-Elaire et Lumes) qui n'ont pas donné suite d'un commun accord.

Les ballastières constituent un patrimoine naturel, endroit privilégié pour la pêche et la promenade des habitants de la région et même au-delà.

Quelques indications sur le projet de la fédération des chasseurs contenues dans un message de juin 2023 :

Ils souhaitent « développer le concept d'écopole et entreprendre des activités de préservation et de reconquête de la biodiversité, d'éducation à l'environnement, d'accueil du tourisme, de coopération scientifique et technique ainsi que d'usages traditionnels et de plein air. »

L'écopole des Ayvelles devrait être un vecteur du développement local et un démultiplicateur des énergies ardennaises **ouvert à tous les acteurs du territoire qui souhaiteront s'inscrire dans cette dynamique et en particulier la commune des Ayvelles, ses habitants ses associations, l'école et le centre de loisirs.**



Les pêcheurs qui occupent et entretiennent le site depuis des décennies et leurs représentants pensent que les chasseurs « ne sont pas opposés à leur présence ». A SUIVRE...

* * * * *

Cette association de pêche (association de pêche des ballastières départementales) poursuit naturellement ses activités et voici la suite du calendrier de leurs manifestations :

Vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 octobre : championnats de France masters et vétérans regroupant les meilleurs compétiteurs nationaux dont plusieurs champions de France et du monde.

Vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 novembre : Téléthon des ballastières avec enduro carpes, concours carnassiers, concours à la canne et une marche contée le dimanche après midi.



Remise d'un cadeau à la commune le 3 septembre



Remise du challenge de la commune des Ayvelles au vainqueur le 24 septembre



DECES de Jean-Michel THERY

Jean-Michel THERY est né à Boutancourt le 21 juillet 1950 et a passé son enfance à Elaire.

Marié à Maryse Gilbert le 3 juillet 1971, il avait quatre enfants, sept petits enfants et une arrière petite fille. Ils sont arrivés aux Ayvelles en 1984 après avoir fait construire leur maison rue de Paternotte.

Jean-Michel a travaillé aux estampages de la Vence, à la biscuiterie Jolain et, pendant 26 ans, comme déménageur aux établissements Broyer Frères.

Toujours courtois et aimable il aimait bricoler dans son sous sol, jardiner, s'occuper de la pelouse et des fleurs et entretenir impeccablement sa maison.

Il est brutalement décédé à son domicile le 28 juillet 2023. Cette nouvelle a attristé et choqué de nombreuses personnes dans le village parmi lesquelles les membres de l'entreprise Broyer. Ses cendres ont été dispersées au jardin du souvenir de notre cimetière.



DECES de Marcel MELONI



Né le 16 juillet 1948 à Nîmes (Gard), Marcel MELONI était l'aîné d'une fratrie de six enfants. Ses parents étaient originaires de Sardaigne. Il a passé son enfance à Saint Rémy De Provence (Bouches du Rhône).

Pendant son service militaire, il a passé son permis poids lourds. Employé chez un transporteur, il faisait des voyages en Alsace et dans les Ardennes, notamment chez Deville où il a rencontré son épouse. Il a quitté « le sud » en 1970 et s'est marié en 1975 avec Martine THIEBAUD. Ils ont eu une fille, Audrey, née en 1977. Chauffeur routier pendant toute sa vie professionnelle, il a terminé sa carrière chez Mécano Galva à Vrigne aux

Bois. Arrivé avec sa famille en 1997 aux Ayvelles rue de Chalandry, il a pris sa retraite en 2007.

Il aimait la pêche, le jardinage, la lecture et les jeux de l'esprit. Marcel laissera un bon souvenir à de nombreux habitants du village avec lesquels il parlait de poids lourds et de son métier passion.

Il est décédé le 14 août dernier.

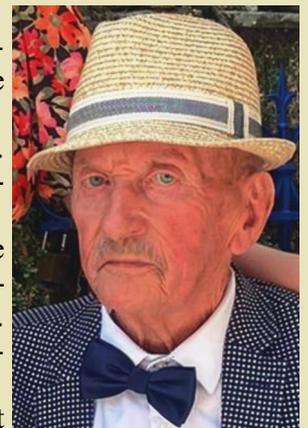
DECES de Gilbert BROYER

Gilbert BROYER est né le 24 novembre 1936 à Les Ayvelles où il a passé son enfance dans sa famille de quatre enfants. A 14 ans il a quitté l'école pour aider sa mère dans son commerce, son père étant malade.

Il a fait son service militaire au 3^{ème} Génie et a passé 18 mois à la guerre en Algérie. Gilbert s'est marié avec Mauricette LEGER en 1957. Ils ont eu trois enfants, sept petits enfants et neuf arrière petits enfants.

Grâce à un caractère déjà bien trempé, il a repris l'épicerie familiale avec son frère James, en 1962, au décès de leurs parents. En 1972 ils ont créé l'entreprise de transports BROYER FRERES. Courageux et déterminé, il savait aussi se montrer aimable. En retraite depuis 2001, il était constamment occupé par le jardin, le verger, les moutons, les poules...

En 2020, le décès de son épouse l'avait affaibli. Il est décédé le 5 septembre 2023 et ses obsèques célébrées le 11 ont été marquées par un hommage de ses camarades anciens combattants. Il est inhumé au cimetière de Chalandry auprès de Mauricette et de ses parents.



Une pensée pour les familles de : **Nicole LEKENS** décédée le 9 mai
Jacqueline LEGAY décédée le 6 juillet
Jeanne GRANDJEAN décédée le 8 juillet

Infos communales



BAISSE DE LA CONSOMMATION D'ELECTRICITE POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le **23 décembre 2022**, une délibération a été prise par le Conseil municipal afin de réaliser une expérimentation concernant l'extinction de l'éclairage public de **22h30 à 5h30** du matin, ces horaires ne constituant pas une nécessité absolue.

Cette décision a permis de concilier économies d'énergie, maîtrise des dépenses publiques, réduction de la pollution lumineuse nocturne et émissions de gaz à effet de serre.



Quelques exemples...	Relevé Consommation Kw h		Economie de...
	Juillet 2022	Juillet 2023	
Rue du Paquis	121	60	61
Rue de Sedan	97	62	35
Clos Barrois	100	52	48
Rue d'Ambly	118	47	71
Rue Paternotte	221	94	127
Rue de Chalandry	78	31	47
			389 Kw h

Départ de Anne SAINT MAXIN
conseillère municipale
pour la Bretagne

Anne nous a annoncé il y a quelques semaines son départ pour la Bretagne concrétisant ainsi son projet de vie qui lui tenait tant à cœur.

Madame la Maire et les Conseillers Municipaux l'ont remerciée pour son implication auprès de la commune lors d'un pot de l'amitié le 9 août au cours duquel plusieurs cadeaux lui ont été remis.

L'émotion était bien présente.

Nous lui souhaitons bonheur, réussite et satisfaction dans sa nouvelle vie bretonne.



Infos communales



Divagation des chats

Si vous prenez la responsabilité de nourrir les chats errants, vous devez également prendre des dispositions pour qu'ils soient stérilisés. Réfléchissez bien ! Si vous nourrissez les chats, ils continueront à venir chez vous et vous encouragez une explosion de leur nombre.

**POUR VIVRE DANS UN VILLAGE PROPRE,
JE COMMENCE PAR ETRE PROPRE MOI MEME
QUAND JE PROMENE MON CHIEN JE PRENDS MON PETIT SAC A CROTTE.**



Vols au cimetière

Incivilités honteuses ! Nous constatons une nette augmentation de vols de fleurs et de vasques dans notre cimetière. Madame la Maire a déposé une main courante à la gendarmerie de Flize. Si ces délits peuvent paraître anodins, ils sont très mal vécus par les familles en deuil. Si le fait de voler des fleurs ne constitue pas une profanation de la sépulture, ce geste demeure punissable sous la qualification de vol. Les auteurs risquent jusqu'à 15000 euros d'amende et un an de prison. Il est recommandé aux familles victimes d'aller déposer une plainte à la gendarmerie.

Onglerie

Depuis début juillet, un nouveau commerce a ouvert sur notre commune . Mel'Ongles, avec son diplôme certifié en prothésie ongulaire, vous propose dans ses prestations : gel, gainage, capsules, vernis semi permanent.
Ouvert du mardi au samedi sur rendez-vous.

Adresse : 40 Rue de Sedan.

Téléphone : 07 49 41 97 18

Facebook : Mel'Ongles MJ

Instagram : mel_ongles_mj

Le Trait d'Union Ayvellois lui souhaite la bienvenue et une belle réussite.



**Professionnels
installés
au pôle de santé
des Ayvelles**

L'association des restos du cœur recherche des bénévoles pour assurer des tâches administratives.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter
Mme MAGNIER
au 0663735497.

Mme Léa GUTKNECHT, diététicienne et nutritionniste : 06 32 92 73 28

Mme Typhaine LE CAVORZIN, ostéopathe : 07 86 13 78 04

Mme Margot DEOM, pédicure podologue : 07 88 41 61 73

Un infirmier sera en exercice très prochainement et des discussions sont en cours pour l'installation de deux autres professionnels, deux bureaux étant encore disponibles.



Rentrée scolaire 2023 / 2024

Après des vacances bien méritées, c'est le moment de retrouver ses copains et de se plonger dans de nouveaux apprentissages... Les 156 élèves du regroupement scolaire Les Ayvelles/Chalandry-Elaire ont fait leur rentrée le 4 septembre dans la joie pour beaucoup d'entre eux et avec un petit peu d'appréhension pour d'autres...

Classe	Niveau	Nombre d'élèves
Mme Felot/Mme Delloué ATSEM Mme Catherine Billy	TPS / PS	20 (8 / 12)
Mme Dehoche ATSEM Mme Marie Lacroix	MS / GS	23 (18 / 5)
Mme Maslach	GS / CP	21 (15 / 6)
Mme Destrée / M Perrin	CP / CE1	23 (9 / 14)
Mme Mahaut-Crussy	CE1 / CE2	21 (6 / 15)
Mme Schneider	CE2 / CM1	22 (10 / 12)
M Branchut	CM1 / CM2	26 (7 / 19)

Présentation des classes et de l'équipe pédagogique

Mmes Aurélia Lambert, Sabrina Guillaume, Dalila Fares et Kheira Mezrar assurent l'Aide aux Enfants en Situation de Handicap (AESH).
Mme Claudie Michaux assure la cantine et la garderie et Mme Pascale Larue la cantine et l'accompagnement dans le bus.

Retour sur l'année scolaire dernière

Kermesse le 13 juin sur le thème « Le fantastique »

Obtention du label « Ecole en poésie » et remise d'une plaque en juillet suite au projet « Les semeurs de poèmes ». Au cours de cette cérémonie, les enfants ont présenté leurs poèmes. Un totem de poèmes est installé dans la cour de chaque site scolaire.

Cérémonie de remise de prix suite au concours d'écriture sur le centre historique de Mont Cornu : Félicitations aux élèves de CM1 et CM2 qui ont obtenu le 2^{ème} prix ! Des entrées au site du Mont Cornu et des BD ont été offertes à l'école.

Traditionnelle remise des dictionnaires aux enfants entrant en 6^{ème} le 4 juillet en la présence de

Mme Tucci, M Delforge, Mme Simon, M Ferraz et de Mme Destrée et M Branchut.



Depuis la rentrée et projets à venir.....

Spectacle de marionnettes le 15 septembre « Le prince grenouille »

Election des parents d'élèves le 13 octobre

Projet « chant choral » en partenariat avec l'école de musique de Balaives (BAM) : chorale revisitée. Une représentation aura lieu en mars.

« Grand projet » de l'année : LES JEUX OLYMPIQUES sera le fil rouge de l'année scolaire en lien avec le collège de Nouvion sur Meuse. De mini olympiades sont prévues en fin d'année.



Nouvelle présidence FACILE



Jean-Luc Viller quitte la présidence de FACILE mais continue dans l'association en tant que Vice-Président et reste animateur de la section Informatique.

Jean-Luc Viller est élu président le 21 avril 2015, il remplace Jean-Pol Deloecker président depuis la création de l'association en 1988.

Sylvie Delandhuy est depuis cette année la nouvelle présidente.

Jean-Luc est resté président pendant 8 ans mais en réalité l'aventure a commencé en 1985. Avec Jean-Pol il s'est impliqué dans le plan Informatique pour Tous. Lancé le 25 janvier 1985 et mis en place en septembre de la même année, le plan "Informatique pour Tous" était très ambitieux.

Le projet ? Initier à l'outil informatique tous les élèves du primaire, et leurs professeurs, mais aussi dans un esprit directement inspiré par le mouvement d'éducation populaire, ouvrir les salles de classe au public, hors des cours, pour que tous les habitants de France et donc de Les Ayvelles puissent eux aussi s'initier aux joies de l'informatique.

Ils se sont associés tous les deux à cette opération de grande ampleur « 100 000 micros (TO7 et MO5) dans les écoles avec pour objectif : familiariser 11 millions d'élèves à l'outils informatique ».

La Mairie a mis à leur disposition la salle informatique actuelle située dans l'ancienne mairie. Il faut également noter la forte implication de l'école avec le directeur de l'époque M Breda.

Jean-Pol et Jean-Luc sont devenus acteurs de ce projet pour Les Ayvelles en assurant la formation hors temps scolaire et en utilisant le matériel prévu. Ils ont ensuite ouvert cette formation au grand public.

« Jeunesse et Sports » nous a demandé de créer une association pour pouvoir obtenir les subventions proposées dans le suivi du projet. Cela nous a permis d'élargir cette activité à tous et de financer l'achat de matériel.

L'association a donc été créée en 1988 avec un esprit d'ouverture vers d'autres activités.

Elle sera nommée FACILE abréviation de Foyer de les Ayvelles pour la Culture, l'Informatique et les Loisirs Educatifs.

L'activité Informatique sera ensuite rejointe par la peinture sur soie, puis par ordre alphabétique par les sections art et loisirs, couture, danse de salon, gymnastique, guitare et dernièrement Anim'. Nous n'oublions pas les activités arrêtées faute d'animateurs comme pâtisserie, aquariophilie, yoga, langues, jeux de sociétés, rumba, sophrologie, marche nordique ainsi que les activités ouvertes à tous pendant de nombreuses années : marches des 4 saisons, brocante, carnaval des enfants, forum des associations.....

Notre association comme le prévoit nos statuts peut accueillir de nombreuses activités mais nous manquons cruellement de bénévoles. De nombreux responsables d'activités sont dans notre association depuis de nombreuses années voire depuis nos débuts et si vous voulez que notre association perdure venez nous rejoindre.

Nous remercions la Municipalité pour son aide depuis les débuts ainsi que pour le prêt des salles. Nous avons fêté nos 30 ans, nous avons maintenant 35 ans et nous espérons fêter nos 40 ans !!!



Le 8 juillet la section Guitare de l'association FACILE a clôturé l'année scolaire par une représentation d'un petit concert du groupe adultes, suivi de quelques morceaux joués par le prof Didier BRION.



FACILE 2023 / 2024

COUTURE

Horaires : mardi de 14h30 à 16h30

Lieu : 2^{ème} étage de la Mairie

Cotisation : 20€ /an

Contact : Michèle BINET 03.24.57.09.56

Machines à coudre et surjeteuses à disposition.



DANSE DE SALON

Horaires : mercredi de 19h à 20h30

Lieu : salle rdc Mairie

Cotisation : 15€ /an

Plus 5€ /séance

Contact : J. Pierre

FROUSSART

06.37.19.38.48

Valse, tango, cha cha ...



ARTS ET LOISIRS

Horaires : lundi de 14h à 17h

Lieu : 1^{er} étage de la Mairie

Cotisation : 20€ /an - plus coût à la séance si intervention d'un professionnel

Contact : Frédérique DELOECKER 06.85.06.40.25

Pastel, aquarelle, acrylique sont les techniques utilisées.



INFORMATIQUE

Horaires : mercredi 14h30 à 16h
ou 16h15 à 17h45

Lieu : 47 rue de Sedan

Cotisation : 45€ /an

(couple 70€)

Contacts : J pol DELOECKER

06.08.08.08.08 -

Jean Luc VILLER 06.52.11.44.36

Internet, web, photos, logiciels ...



PEINTURE SUR SOIE

Horaires : lundi de 14h à 16h

Lieu : 2^{ème} étage de la Mairie

Cotisation : 20€ /an

Contact : Michèle BINET 03.24.57.09.56

Peinture, pinceaux ... sont à la disposition de chacun.



GYMNASTIQUE

Horaires : mardi de 9h à 10h - jeudi de 17h30 à 18h30 -
jeudi 18h30 à 19h30 -

Lieu : salle du rez-de-chaussée de la Mairie

Cotisation : 50€ /an pour une séance - 84€ /an pour 2 séances - 84€ /an pour un couple 1 cours/semaine)

Contacts : Patricia BARON 06.28.22.60.26

M. France NOIZET 06.78.43.12.77

Gym douce le mardi, plus tonique le jeudi.



GUITARE

Horaires : mercredi

Cotisation : 140€ /an

Lieu : 1^{er} étage de la Mairie.

Contact : Sylvie DELANDHUY

06.08.16.60.37

Enfants et adultes
débutants ou confirmés.



ANIM'

Fonctionne toute l'année

Adhésion : 10€ /an

Contact : Muriel SIMON 06.15.39.36.39

Animations : Pâques, Fête du village, Halloween ...



Foyer des Ayvelles pour la
Culture l'Informatique
et les Loisirs Educatifs

PRESIDENTE : Sylvie DELANDHUY

VICE PRESIDENT :

Jean Luc VILLER

TRESORIER :

Jean Pol DELOECKER

SECRETAIRE :

Frédérique DELOECKER

SECRETAIRE ADJ :

Michèle BINET

VENEZ NOMBREUX DÉCOUVRIR NOS ACTIVITÉS



Encore un palier de franchi !!!

Encore une nouvelle saison qui démarre et nous sommes toujours sur le pont. Avant toute chose, revenons sur la saison écoulée qui a été riche en satisfactions. En effet l'US Les Ayvelles Football a encore franchi un palier puisque pour cette nouvelle saison l'équipe première va évoluer au niveau régional, ce qui n'était encore jamais arrivé..... Le travail paie grâce à un encadrement et des dirigeants de qualité.

Chez les jeunes le bilan est également flatteur avec de bonnes prestations dans les différentes équipes.

Le club a également organisé ses tournois jeunes le week-end des 24 et 25 juin, le concours de pétanque lors de la fête des Ayvelles ainsi que la brocante le 16 juillet (lire par ailleurs).

Le club de l'US Les Ayvelles bénéficie d'une bonne renommée auprès des adeptes du football, nous avons terminé la saison dernière avec quelques 260 licenciés. L'année qui commence se présente de la même manière puisqu'à la date d'aujourd'hui nous comptons déjà 250 licences enregistrées.

Encore une fois je tiens à souligner l'investissement et l'engagement de l'ensemble des dirigeants bénévoles et parents qui s'investissent sans compter pour le développement de notre association. Comme déjà évoqué l'an dernier, nous sommes maintenant confrontés à un problème d'infrastructure trop exiguë pour autant de licenciés. Grâce encore une fois à la qualité du travail accompli par les bénévoles, nous disposons d'un terrain que nombre d'équipes nous envient mais que nous devons préserver pour pérenniser le travail entrepris et l'argent investi par le club. Heureusement, les bonnes relations entretenues avec la municipalité de Saint Laurent et du club Stellantis (PSA) qui nous mettent à disposition leurs infrastructures aussi bien pour les entraînements que pour les matchs.

Pour terminer, et encore une fois mettre en avant l'énorme travail accompli par des dirigeants j'aimerais revenir sur l'inauguration du terrain « five » qui s'est déroulée en fin de saison dernière avec le soutien de la municipalité des Ayvelles et qui dorénavant s'appelle terrain « **Annie SIMON** ».

Comme évoqué lors cette inauguration il nous est apparu évident de mettre Annie à l'honneur pour le travail accompli et reconnu par tous. Un magnifique exemple pour nous tous !



Le Président JM MARECHAL



DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

TUCCI Sylvia

AVEC LA PARTICIPATION DE

DELOECKER Frédérique pour la relecture

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

BEAUDEUX Isabelle

BOUCHEX-BELLOMIE Carole

MARTIN Martine

MORTIER Michel

SIMON Muriel



La fête du village

FETE DU VILLAGE : TROIS JOURS FESTIFS FACILE ANIM' FAIT SON CIRQUE

Tout comme l'an dernier, la fête du village organisée par l'association FACILE ANIM' du 17 au 20 juin, a été une très belle réussite et pour y parvenir, toute l'équipe de bénévoles s'est investie sans compter !

Nouveautés 2023 :

* La fête a débuté le vendredi soir avec le tour de la « poupée » dans le village et s'est poursuivie autour d'un barbecue dans une ambiance musicale et avec l'ouverture des manèges.

* Nouveautés : un stand de tir et une confiserie qui avait fait peau neuve.

Le samedi, après le concours de pétanque organisé par le club de foot US Les Ayvelles, les festivités ont pu commencer avec le concert du GARAGE BAND suivi par le DJ ALX, concert toujours très apprécié au vu de la foule présente. L'embrasement de la poupée est toujours un événement attendu par les petits et les grands... mais quel dommage de brûler un si beau cirque ayant nécessité énormément d'heures de travail !

Au programme du dimanche, après l'apéritif musical offert par la mairie, le barbecue était prêt et mis à disposition de tous. Les jeunes et moins jeunes attendaient avec impatience l'arrivée de Bénédicte de Kids'Anim qui propose toujours de jolis maquillages ainsi que des structures sur ballons. L'après-midi s'est poursuivi avec un concours de vélos fleuris, remporté par Pablo. Tous les enfants ont été récompensés et merci aux parents qui ont dû passer beaucoup de temps pour la décoration des vélos.

Tous ceux et celles qui se sont essayés au karaoké, seul(e) ou en groupe, ont mis une belle ambiance sur la fête en fin d'après-midi.

La journée s'est terminée par un bal qui s'est achevé un petit peu plus tôt que prévu en raison de l'arrivée d'un orage.

Après la belle réussite de ces trois journées de fête, l'équipe de FACILE ANIM' s'est retrouvée dès le lundi matin pour assurer le nettoyage et le démontage des installations. De nouvelles idées pour l'an prochain ont déjà émergé.....

FACILE ANIM' vous donne rendez-vous en 2024, du 14 au 16 juin, et compte sur vous pour faire de cette prochaine fête un nouveau succès !

UN ENORME MERCI A TOUTE L'EQUIPE FACILE ANIM' POUR SON ENGAGEMENT DANS L'ANIMATION DU VILLAGE



Retour sur images

INAUGURATION DU CITY PARK

Après l'inauguration du complexe sportif, place à l'inauguration du city park. Madame la maire a présenté le city aux personnalités politiques présentes parmi lesquelles la sénatrice Else Joseph et la conseillère départementale Brigitte Loizon qui ont pu apprécier les différentes activités sportives pouvant y être pratiquées grâce à la commune qui a investi dans ce projet.



Malheureusement depuis son installation, de plus en plus d'incivilités sont remarquées (incivilités émanant d'enfants et/ou d'adultes) mégots de cigarettes et canettes de bière ou autre jetés au sol, personnes grim pant sur les grilles ou se pendant aux paniers de basket..., occupation « bruyante » du city très tard le soir. Madame la maire a donc pris un arrêté en y interdisant l'accès entre 21h00 et 10h00 et aux personnes étrangères à la commune.



DE NOMBREUSES ACTIVITES AU CENTRE DE LOISIRS D'ETE AUTOUR DU THEME « CONTES ET LEGENDES »

Du 10 juillet au 4 août, quarante-six enfants ont été accueillis par Catherine, la directrice et par Mathis, Mathilde, Lalie et Emma les animateurs qui leur ont proposé de nombreuses activités manuelles et artistiques. Des intervenants extérieurs ont permis aux enfants de découvrir diverses activités :

APSCA : tir à l'arc, kinball et passoball

OnDitCap : espace game sur le thème du handicap pour les plus grands

La compagnie légendaire des 4 fils Aymon : légendes ardennaises.

Le 27 juillet, départ pour Grinyland où la journée s'est déroulée entre attractions, lutins et cowboys. Tout le monde est rentré bien fatigué mais ravi !

Les enfants ont présenté un spectacle de danses et de chants devant de nombreux parents le 28 juillet. Ce moment de partage très convivial est toujours apprécié de tous.



Rendez-vous du 23 au 27 octobre pour de nouvelles aventures !



Le Fort des Ayvelles a ouvert ses portes au public pour une reconstitution historique les 5 et 6 août.

L'association du Fort et de la Batterie des Ayvelles et l'association de reconstitution historique Le miroir ont organisé une reconstitution du quotidien militaire de la Première Guerre mondiale.

Au programme : visites avec un guide conférencier dans les casemates, le musée, les échauguettes ou encore la poudrière. La vie quotidienne des soldats dans leurs campements et bivouac racontée et armements individuels comme armes lourdes présentés au public. Une cérémonie a été officée par un dépôt de gerbes au monument des fusillés.



Retour sur images

Dimanche 16 juillet a eu lieu la traditionnelle brocante organisée par le club de football des Ayvelles. Une soixantaine d'exposants s'est installée sous un soleil radieux, peut être un peu trop...ce qui pourrait expliquer la faible affluence cette année.



Samedi 29 août, rendez-vous a été donné aux boulistes pour s'affronter lors du premier concours de pétanque organisé par l'association **FACILE ANIM'**.

Seize équipes, mixtes, adultes et enfants, se sont retrouvées sous un temps clément. Chaque participant a été récompensé. L'association pense renouveler cette expérience l'an prochain.



La 103^{ème} édition du Sedan Charleville (23,6 kms) s'est déroulée le dimanche 1^{er} octobre.

2500 coureurs partis à 13h00 de Sedan ont traversé notre village et ont pu profiter de notre point de ravitaillement (sucres et chocolats). Le premier engagé masculin est arrivé en **1h 15min 19s** place Ducale, la première engagée féminine en **1h 29min 49s** et le premier engagé Handisport en **1h 23min 15s**. Pour info, le dernier a mis **3h 37min 15 s**. Bravo à lui pour sa ténacité.



Merci Romain



Dénivelé de la course



Quelques plantes

L'épine noire

Le prunellier (*prunus spinosa*) est un arbuste connu également sous le nom d'épine noire. Cet arbre et arbuste buissonnant, à croissance rapide fait merveille dans une haie champêtre défensive.

C'est une plante très rustique, indigène qui pousse presque partout et convient à la création de haies sauvages et talus boisés.

Après l'équinoxe du printemps, l'épine noire **en fleur annonce le début de la fin de l'hiver**. Les haies se drapent de fleurs blanches parfumées et attirent les premiers papillons, de nombreux insectes en particuliers les abeilles. Elle est l'habitat préféré des volatiles qui recherchent un lieu pour nicher tranquillement. Elle est **impénétrable** pour l'homme et les prédateurs. L'épine noire monte la garde, elle protège les futurs grands arbres en abritant les semis de hêtres, chênes, charmes, bouleaux...



En automne, les oiseaux frugivores (merles, mésanges, grives...) reviennent se nourrir des **prunelles bleues** de l'épine noire. Ses baies noires et agréables sont comestibles après les premières gelées. Elles sont utilisées pour faire des confitures, des jus de fruit ou du vin si les oiseaux en ont laissées.



L'ortie

Ne vous êtes-vous pas déjà piqué avec une ortie ?

Cette plante que l'on trouve partout, y compris dans nos jardins, est souvent considérée comme une mauvaise herbe à cause de son caractère piquant.

Pourtant, cette plante ancienne comporte de nombreuses vertus. L'ortie est naturellement **riche en vitamines A, B, C** (plus que l'orange) et en sels minéraux tels que le fer, le calcium, le magnésium, le potassium ou le phosphore. De plus, cette plante sauvage est riche en protéines : pour 100 g de feuilles séchées issues de jeunes pousses, elle contiendrait 40 g de protéines. L'ortie est l'un des rares végétaux à regrouper les 8 acides aminés essentiels au bon fonctionnement de notre organisme.

Cette plante aux mille vertus est exploitée depuis l'antiquité pour ses propriétés médicinales. **Réputée pour soulager l'arthrose** ou les rhumatismes, elle a des effets diurétique, dépuratif, anti-inflammatoire et tonique. Cette plante permettrait de réduire de 75% la prise de médicaments anti-inflammatoires.

Bon à savoir : elle perd son pouvoir urticant 15h après avoir été cueillie ou après avoir été frottée, cuite, mixée ou séchée.

Elle se récolte de mars à novembre, de préférence l'après-midi ou en soirée car le matin, ses feuilles sont plus urticantes. Utilisez des gants pour la cueillir. Plus tendres et moins amères, seules les jeunes feuilles placées au sommet de la tige se consomment.

En cuisine, hachée crue avec du jus de citron, elle peut intégrer une salade, sur des toasts avec du fromage par exemple, en pesto, garnir vos plats de légumes...

Crue, l'ortie peut se cuisiner en quiche, en soupe, dans une ratatouille...

Séchée, elle se prépare en tisane, se transforme en poudre que vous pouvez utiliser tout l'hiver dans vos plats.



PAGE DES ENFANTS

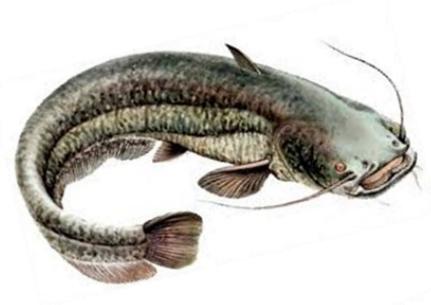


POISSONS D'EAU DOUCE



E P R A C
 T E H C N A T
 E É T S O S I P É L
 H O N E F M I M A R U O G P A
 C M È T N I S S A R A C T A E F W
 O B P L R B R I O C O R É G O N E Q R R É C D
 E A U J G O B I E V H H T S D C R U S
 B M R U L C T O B A H C B T A O H A I
 R T O E X É P I N O C H E N N E L
 È G J N O R I A V L D B U
 M J B K I X B R R
 E N A E
 B X

ablette	féra	perche
barbeau	gardon	sandre
brochet	gobie	silure
brème	goujon	tanche
capucette	gourami	truite
carassin	loche	vairon
carpe	lépisostée	épineche
chabot	marène	
corégone	ombre	



Divertissements et festivités

MOTS CROISÉS

Ecologie et TEOMI

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2					■				
3							■		
4		■		■					
5		■					■		
6				■					
7			■		■		■		
8						■			
9									

Solution du numéro 67

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	Q	U	A	T	O	R	Z	E
2	U	N	■	R	U	G	I	R
3	A	I	■	O	T	E	R	■
4	T	T	■	I	R	■	■	S
5	R	E	■	S	E	I	Z	E
6	E	■	S	■	■	D	O	P
7	■	P	I	■	M	E	N	T
8	D	I	X	I	E	M	E	■

Horizontalement : 1) telles les ordures à enfouir ; 2) elles sont pluviales ou minérales – dispositif inséré sur la poubelle verte ; 3) amas de cellules qui se forme par multiplication anarchique – sigle d'un club de foot ; 4) réceptacle à fond plat pour les déchets ; 5) à le – langue du sud ; 6) publication assistée par ordinateur – curriculum vitae – code ISO de Malte ; 7) navette spatiale en anglais – deux chiffres un romains ; 8) action de collecter... par le facteur – médecins sans frontières ; 9) sciences ou doctrines visant à un meilleur équilibre entre l'homme et son environnement ;

Verticalement : A) regroupement de plusieurs communes ou grande agglomération ; B) liquide sans saveur – pas sans ; C) nombre sur les immeubles ou attraction au cirque – version originale ; D) ligne droite qui passe par le centre – qui donne du piquant ; E) versant exposé au nord – évaluation d'office ; F) test qui permet de juger ou coup dur ; G) tel le Pierge – note ; H) épargne, met de côté ; I) tels certains tris d'ordures ménagères ;

PEDICURE

Le mardi 20 février après midi.
TEL / 03 24 59 02 20



BOULOT
MOTS CROISÉS
APÉRO
(c'est ma routine)

DATES A RETENIR.....

Centre de loisirs d'automne	du 23 au 27 octobre
Halloween	31 octobre
Cérémonie de l'armistice (et vin d'honneur)	11 novembre
Fête de la Saint Nicolas	Samedi 2 décembre
Repas des anciens	Samedi 9 décembre
Arts créatifs de Noël	Samedi 9 décembre
Colis des anciens	Distribution pour Noël

Samedi 2 décembre à 15 h 00 dans la salle des fêtes :

Spectacle de la Saint Nicolas pour les enfants du village âgés de 3 à 12 ans « Le cadeau magique » suivi d'un goûter.

Fiche d'inscription distribuée dans les boîtes aux lettres courant novembre -

Nombre de places limité (seuls les enfants pourront assister au spectacle)



Samedi 9 décembre à midi :

Repas au Cheval Blanc pour les anciens âgés de plus de 70 ans.

Pour les personnes n'ayant pas souhaité participer au repas, un colis leur sera distribué - *Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale et que vous n'avez pas reçu d'invitation, appelez sans tarder le secrétariat de mairie au 03.24.37.88.37.*